



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 11-déc.-2018

Version 4

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** 98H HIGH TACK GASKET SEALANT 4 FL.OZ

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 80062

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Produit d'étanchéité

**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fabricant

ITW Permatex  
6875 Parkland Blvd.  
Solon, Ohio 44139 USA  
Telephone: 1-87-Permatex  
(866) 732-9502

#### Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924  
International Emergency:  
00+1+ 813-248-0585  
Contract Number: MIS0003453

#### Également distribué par:

ITW Permatex Canada  
101-2360 Bristol Circle  
Oakville, ON Canada L6H 6M5  
Telephone: (800) 924-6994

**Adresse e-mail:** mail@permatex.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire selon l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### **Instructions en cas d'urgence**

#### **Mention d'avertissement**

**Danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut provoquer une allergie cutanée  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
Peut provoquer somnolence ou vertiges  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect Rouge

État physique Liquide

Odeur Solvant

#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Utiliser l'équipement de protection individuel requis  
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

#### Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

#### Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

**Dangers sans autre classification (HNOC)**

Sans objet

**Autres informations**

Sans objet.

Toxicité aiguë inconnue 35.4066% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
acétone	67-64-1	15 - 40
n-hexane	110-54-3	10 - 30
colophane	8050-09-7	7 - 13

**4. PREMIERS SECOURS**

**Description des premiers secours**

- Conseils généraux** Consulter un médecin en cas de malaise.
- Contact oculaire** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Contact avec la peau** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Inhalation** EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Ingestion** EN CAS D'INGESTION :. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. NE PAS faire vomir.
- Protection individuelle du personnel de premiers secours** Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

**Moyens d'extinction appropriés**

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à

une source d'ignition et provoquer un retour de flamme.

**Données d'explosion**

**Sensibilité aux chocs mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges statiques** Aucun(e).

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Se laver soigneusement après toute manipulation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Garder sous clef.

**Matières incompatibles** Agents comburants forts

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives pour l'exposition** .

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acétone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 2400 mg/m <sup>3</sup> The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors. (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup>
n-hexane 110-54-3	TWA: 50 ppm S*	TWA: 500 ppm TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 180 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1100 ppm TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m <sup>3</sup>
colophane 8050-09-7	-	(vacated) TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Formaldehyde	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Formaldehyde

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

**Autres informations** Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Contrôles techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
- Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
- Protection respiratoire** Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État physique** Liquide  
**Aspect** Rouge  
**Odeur** Solvant  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	57 °C / 135 °F	
Point d'éclair	-18 °C / 0 °F	
Taux d'évaporation	> 1	(éther = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	13.0%	
Limite inférieure d'inflammabilité	2.0%	
Pression de vapeur	400 mm Hg	

Densité de vapeur	2.5	Air = 1
Densité relative	0.872	
Hydrosolubilité	Partiellement soluble	
Solubilité(s)	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

**Autres informations**

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	16.6%
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible
TDAA (Température de décomposition auto-accélérée)	Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**

Aucune information disponible Sans objet

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**Matières incompatibles**

Agents comburants forts

**Produits dangereux résultant de la décomposition**

Oxydes de carbone

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Ingestion</b>	Aspiration potentielle en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
acétone 67-64-1	= 5800 mg/kg ( Rat )	> 15700 mg/kg ( Rabbit )	= 50100 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 8 h
n-hexane	= 25 g/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	= 48000 ppm ( Rat ) 4 h

110-54-3			
colophane 8050-09-7	= 7600 mg/kg ( Rat ) = 3000 mg/kg ( Rat )	> 2500 mg/kg ( Rabbit )	= 1.5 mg/L ( Rat ) 4 h

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucune information disponible.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

*Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain*

**Effets sur certains organes cibles** Système nerveux central, Yeux, Système nerveux périphérique (SNP), Système respiratoire, Peau, Thyroïde.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 9326 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 6387 mg/kg

ETAmél 178.2 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

)

ETAmél (inhalation-vapeurs) 186367 mg/l

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

35.6183 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

**Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**Bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**Mobilité**

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
acétone 67-64-1	-0.24

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets** Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser le récipient.

**Numéro de déchet EPA, États-Unis** D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
acétone 67-64-1	Ignitable
n-hexane 110-54-3	Toxic Ignitable

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

##### DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification 1133  
 Nom d'expédition Adhésifs, Quantité limitée (LQ)  
 Classe de danger 3  
 Groupe d'emballage II  
 Numéro de guide d'intervention d'urgence 128

##### IATA

ONU/n° d'identification ID 8000  
 Nom d'expédition Bien de consommation  
 Classe de danger 9  
 Code ERG 9L

##### IMDG

ONU/n° d'identification 1133  
 Nom d'expédition Adhésifs, Quantité limitée (LQ)  
 Classe de danger 3  
 Groupe d'emballage II  
 N° d'urgence F-E, S-D

#### 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

##### Inventaires internationaux

TSCA Est conforme  
 DSL/NDSL Est conforme  
 EINECS/ELINCS Indéterminé(e)(s)  
 ENCS Indéterminé(e)(s)  
 IECS Est conforme  
 KECL Est conforme  
 PICCS Est conforme  
 AICS (Australie) Indéterminé(e)(s)

##### Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
 DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
 EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
 ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
 IECS - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
 KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
 PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
 AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

##### Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313



Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
n-hexane - 110-54-3	1.0

**Catégories de danger selon SARA**

**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

**CERCLA**

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
acétone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
n-hexane 110-54-3	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

**Réglementations étatiques des États-Unis**

**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
n-hexane 110-54-3	Developmental
rhodamine 81-88-9	Carcinogen

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
acétone 67-64-1	X	X	X
n-hexane 110-54-3	X	X	X
colophane 8050-09-7	-	-	X
rhodamine 81-88-9	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

**Classe de danger SIMDUT**

B2 - Liquide inflammable, D2B - Matières toxiques

**16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

**NFPA** Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 3 Instabilité 0 -

